



La feuille de la Communauté Sarcelles 5778



שבת שלום
Entrée : 18h28
Sortie : 19h35



23 Adar 5778

Il est écrit dans la Paracha de Vayakel : « Il fabriqua le Kiyor (la cuve en cuivre) et son support en cuivre, au moyen des miroirs des légions qui s'étaient attroupées à l'entrée de la Tente d'Assignation. » (Chemet 37, 8). Rachi commente les mots « **Au moyen des miroirs des légions** » : « Les filles d'Israël avaient en mains les miroirs dans lesquels elles se regardaient quand elles se paraient ; elles n'hésitèrent pas à les apporter, eux aussi, en cadeau pour le Michkane. Moché ne voulait pas les accepter parce qu'ils étaient destinés au Yétser Hara. Hakadoch Baroukh Hou lui dit : 'Accepte [-les], car ils Me sont plus chers que tout ; ce sont grâce à eux que les femmes mirent au monde d'une multitude [d'enfants] en Égypte. Quand leurs maris rentraient de leur travail éreintant, elles [les femmes] venaient leur apporter à manger et à boire et les nourrissaient. Elles prenaient les miroirs et s'y regardaient avec leurs maris et les séduisaient par les mots... Ainsi elles attireraient leurs maris, tombaient enceintes et enfantaient. Le Kiyor fut fabriqué à partir de ce qui fit régner la paix entre un homme et sa femme... » Plusieurs questions peuvent être soulevées sur ce Rachi. Tout d'abord, sur quoi repose exactement le débat entre Hachem et Moché ? Deuxièmement, même si l'on peut comprendre qu'Hachem considérait ce don comme acceptable, pourquoi le valorisait-il plus que toute autre Offrande ? Moché Rabbénou avait certainement compris que les femmes avaient de bonnes intentions en s'embellissant grâce aux miroirs. Néanmoins, il estimait que malgré leur motivation, ces objets avaient été utilisés pour une cause très matérielle. Par ailleurs, le Michkane, pour lequel les miroirs étaient censés servir, devait être le Lieu de résidence de la Chekhina. Un lieu tellement saint devait, d'après lui, être construit uniquement avec des matériaux parfaitement purs, sans aucune attache au Monde physique. L'approche de Moché concorde avec son niveau sublime dans l'Avodat Hachem. Son éminence le détachait de la matérialité. La grande fréquence de ses Prophéties l'amena, contrairement à tous les autres Prophètes, à se séparer de sa femme. Aussi, passa-t-il quarante jours sur le Mont Sinai, sans manger ni boire. Toutefois, Hachem lui fit remarquer que pour toute autre personne, le niveau suprême n'est pas atteint par une séparation totale du Monde physique. Le but de l'homme est plutôt d'élever sa nature humaine pour le Service divin. Les miroirs que les femmes utilisèrent pour enfanter et faire régner la paix dans leur foyer étaient les objets les plus chers à Hachem, parce qu'ils canalisèrent les désirs les plus physiques et les orientèrent vers un Service Divin honorable et authentique. Le Soukat David relie cette idée à l'exhortation de la Thora à servir Hachem de tout notre cœur. Le terme « *Lévavékha* לבבך » (ton cœur) est ici écrit avec deux « Beth » [au lieu de « *Libékha* לבך »] — Nos Sages affirment que cela fait référence à deux « cœurs », c'est-à-dire aux deux penchants — le Yétser Hatov et le Yétser Hara. Comment servir D-ieu avec son Mauvais Penchant ? Le Rav Issakhar Frand explique : « Ces femmes en Égypte furent capables de relever ce défi. Elles réussirent à servir D-ieu même avec leur "Mauvais Penchant". Elles prirent les miroirs et se rendirent séduisantes pour inciter leurs maris à s'unir à elles. Cet acte est généralement considéré comme trivial, mais elles parvinrent à l'élever : elles utilisèrent la beauté de la manière la plus digne. » Plusieurs leçons peuvent être tirées de ce développement. Tout d'abord, on nous rappelle que l'objectif d'un Juif dans ce Monde est d'élever sa nature, son physique à des fins louables. Mais on nous montre également le caractère sacré que peut avoir la relation entre un homme et sa femme. De simples miroirs furent, à ce point, chéris par Hachem parce qu'ils symbolisaient la sainteté que l'on peut atteindre quand les conjoints ont de nobles motivations. Nos Sages mettent ce point en relief en affirmant que si les époux vivent dans le Chalom, ils méritent la Présence Divine. En ennoblissant cette relation physique, nous pouvons espérer rapidement la construction du Troisième Temple.

Collel

Ce feuillet est dédié à l'élévation de l'âme de David Ben Esther Israël (ז"ל)



1. Pourquoi faut-il consacrer le Chabbath à Hachem ?

2. Pourquoi Moché Rabbénou a-t-il érigé seul le Michkane ?

(Réponses au verso)

1) L'intention de base à avoir en récitant le verset "Chéma Israël" est double: d'une part, l'acceptation de la Royauté divine lorsque l'on dit : "Hachem est notre D-ieu" ; et, d'autre part, la foi en l'unité de D-ieu, Lorsque l'on dit "Hachem est Un". (C'est la raison pour laquelle on mentionne deux fois le nom de D-ieu). Le terme *Chéma*, en hébreu, a lui-même une double signification: accepter et comprendre. Ainsi, l'explication du verset "Chéma Israël" est, en premier lieu, d'accepter qu'Hachem est notre D-ieu ; on reçoit par-là Sa royauté sur soi, et on s'oblige à accomplir tous Ses commandements et préceptes. En second lieu, on croit en l'unité de D-ieu, et au fait que Lui seul a créé tous les mondes, sans aucune force associée.



2) Il ne faut pas s'attarder sur la lettre "Aleph" du mot "E'had", afin que cela ne s'entende pas "E'-had" (en deux mots, qui signifie: "où est l'Unique?", à D-ieu ne plaise). Par contre, la prononciation de la lettre "Hèt" doit être légèrement prolongée, le temps de penser que D-ieu est Roi dans les Cieux et sur la Terre (les sept compartiments du ciel et la terre font huit, soit la valeur numérique de la lettre "Hèt"). Il faut aussi s'attarder sur la lettre "Dalète" du mot, en pensant que D-ieu est seul Maître dans les quatre directions du Monde (quatre, comme la valeur numérique de la lettre "Dalète"). L'intention principale reste toutefois celle d'accepter la royauté de D-ieu sur soi-même, de manière entière et complète.

3) Dans la mesure du possible, en disant le mot "Dalète" on doit aussi penser être prêt à donner sa vie pour la sanctification du nom de D-ieu, en subissant les quatre modes d'exécutions (c'est-à-dire s'imaginer qu'on nous contraigne de pratiquer l'idolâtrie sous peine de lapidation, et qu'on préfère plutôt subir la peine de mort ; idem pour la peine du bûcher, de la décapitation et de la strangulation). Le fait d'avoir cette intention est souhaitable et nous fait mériter un renouveau interne. Il ne faudra toutefois pas prolonger outre mesure la prononciation du "Dalète".

(D'après le Kitsour Choul'han Aroukh du Rav Ich Maslia'h)



לעילוי נשחח

à Gilbert Yossef Ben Louna Benbalon à Reine Taïta Bat Mé'ha Attal à Rachel Bat Pia à Yossef Bar Esther à Eliahou Ben Saïda à Paulette Dadouna Bat Ninette à Maurice Moché Ben David Coriat





Rabbi Chemouël Eliézer Eidels, le Maharcha dirigeait une Yéchiva. Or le nombre d'étudiants avait fortement augmenté et les locaux étaient à présent insuffisants pour accueillir tout le monde. Il avait la volonté d'agrandir, malheureusement cela nécessitait beaucoup d'investissement et les caisses de la Yéchiva étaient vides. Que fait-on dans un cas pareil ? On organise la cérémonie de la pose de la première pierre et on vend le mérite de poser cette première pierre ! On annonça alors dans toute la ville la pose de la première pierre d'un nouveau bâtiment de la Yéchiva. Dans la ville habitait un Juif qui désirait ardemment acquérir cet extraordinaire mérite. Mais il voulait donner dans la plus grande discrétion afin que son geste prenne toute sa valeur. Que fit-il ? Il se rendit chez le Gabay et lui dit : « Je veux faire avec toi une affaire ! Lorsque tu vas lancer les enchères, je veux que tu surenchérisse à chaque fois en ma faveur. Si quelqu'un dit mille, tu surenchéris à mille deux cents et ainsi de suite jusqu'à ce que plus personne ne surenchérisse. » Le Gabay lui demanda : « Mais lorsque j'appellerai l'acheteur pour venir poser la première pierre ? Tout le monde saura que c'est toi qui l'as acheté ! Tu diras que l'acheteur honore le Roch Yéchiva pour la pose de la première pierre ! » Et ainsi tout se passa comme prévu : les enchères montèrent et montèrent encore jusqu'à ce que le Gabay proclame : « Adjugé ! » Tout le monde se regarda l'un l'autre afin de voir qui était l'heureux donateur... seulement personne de la foule n'apparut. Le Gabay proclama alors : « Le Roch Yéchiva est honoré par la pose de la première pierre ! » Toute la cérémonie se termina pour le plaisir de tous. La Yéchiva reçut une très grosse somme d'argent qui permit la construction du nouveau bâtiment. Toutefois, le Maharcha voulu savoir qui était le généreux donateur. Le Gabay lui annonça à son grand regret qu'il lui était impossible de divulguer son identité car il lui avait fait promettre de ne la dévoiler à personne. Le Maharcha lui dit alors : « Ne me dis pas de qui il s'agit, mais demande lui s'il accepterait de venir me rendre visite. » Quelques heures plus tard, notre donateur arriva chez le Rav. Ce dernier, en voyant apparaître ce visage familier s'exclama : « Toi ! Je ne savais pas que tu faisais partie des gens aisés de la Communauté ! D'où as-tu les moyens de faire don d'une telle somme ? » Il lui répondit : « Rav, je ne suis pas très riche, mais parce que je n'ai pas eu le plaisir d'avoir des enfants, je voulais absolument acquérir un mérite par l'étude de la Thora des élèves de la Yéchiva comme le verset nous l'enseigne : 'A eux, j'accorderai, dans Ma maison et dans Mes murs, un monument, un titre qui vaudra mieux que des fils et des filles. Je leur accorderai un nom éternel qui ne périra point' (Isaïe 56, 5). » « Si c'est ainsi, je rajoute à la bénédiction ! Tu auras avec l'aide de D-ieu, un fils ! Et mieux encore, il étudiera même dans notre Yéchiva ! » Bien entendu... l'homme eut le mérite d'avoir un garçon ! Les années passèrent et le jeune homme arriva en âge de rentrer à la Yéchiva. Mais son père avait quelques difficultés avec le directeur de la Yéchiva pour faire accepter son fils. Il se rendit chez le Maharcha et lui rappela sa bénédiction. Bien entendu, il fut accepté sans attendre.

« Moché convoqua toute la Communauté des Enfants d'Israël et leur dit : "Voici les choses que l'Éternel a ordonné d'observer. Pendant six jours on travaillera, mais au septième vous aurez une solennité sainte, un chômage absolu en l'honneur de l'Éternel...vous ne ferez point de feu dans aucune de vos demeures en ce jour de repos. » (Chémot 35, 1-3). Pourquoi, des trente-neuf travaux interdits du Chabbath, seul celui d'allumer un feu est mentionné ici ? 1- "Vous n'allumerez pas de feu" : Certains de nos Maîtres enseignent que la défense d'allumer du feu est mentionnée à titre d'interdiction, d'autres qu'elle est mentionnée à titre de « fractionnement » [Chabbat 70a, Sanhédrin 35b et 62a, Yébamot 6b] [Rachi]. [Il en est parmi nos Sages qui disent que l'interdiction d'allumer du feu est mentionné séparément pour en faire un simple commandement négatif (qui n'est pas passible de mort comme les autres travaux, mais simplement de la peine de Malkout – bastonnade). Il en est d'autres qui disent qu'elle est mentionnée séparément pour bien mettre à part chacune des transgressions qui pourraient être commises le Chabbath, chacune étant passible de sa propre sanction même si elles ont été commises ensemble. Dans Pessa'him 5b, Rachi explique "Lé'halek - séparer" comme suit : si une personne commet plusieurs interdits (pères) par inadvertance, il est redevable d'un Sacrifice de 'Hatath pour chaque travail interdit effectué. Par ailleurs, dans Yébamot 6b, Rachi explique "Lé'halek" autrement : si la Thora met à part l'acte d'allumer un feu, c'est pour nous apprendre qu'il suffit d'accomplir un seul des 39 travaux interdits, volontairement, pour être coupable de la peine de mort, sans attendre d'effectuer la totalité.] De Rachi (à partir de l'enseignement du Talmud), il ressort deux points de vue : a) Le travail qui consiste à allumer un feu, est le prototype des travaux interdits du Chabbath. b) L'interdiction d'allumer un feu se différencie des autres interdits de Chabbath, c'est donc pour cela que la Thora le particularise. Par ailleurs, cette interdiction vient nous apprendre des enseignements d'ordre moral et spirituel. Etoffons de différentes explications le point de vue a) : L'allumage du feu est une œuvre humaine créatrice qui sert un but utile, recherché par celui qui fait l'action. Quelque chose de neuf et de constructif, de préalablement inexistant, résulte du geste humain. Par contre, l'effort physique qui n'entraîne que la fatigue pure et simple (déplacer un sac de farine de la cave au grenier) ne constitue pas à proprement parler une œuvre créatrice et n'est donc pas à ranger dans la même catégorie que l'allumage du feu. De même, l'effort créateur qui ne produit finalement que la destruction (allumer le feu pour détruire un objet inutile) ne figure pas davantage dans la liste des travaux défendus. L'hommage que l'homme Juif rend au Créateur de l'univers, en lui remettant durant vingt-quatre heures sa propre capacité humaine de production efficace et voulue, est exprimé par la prohibition de ces divers travaux dont chacun est une parfaite œuvre nouvelle, inspirée par une volonté positive. D'après la Tradition, la construction du Sanctuaire constituait l'image parfaite d'une œuvre de cette espèce et c'est pourquoi elle est devenue la source de la législation concernant les travaux du Chabbath. 2- Le feu concerne l'ensemble les interdits car, en transgressant le Chabbath, on allume le feu des forces de la Sitra A'hara qui réveille la Klipa qui sévit alors [Ma'hsot HaLavan]. 3- Les trois éléments de la Nature (Eau, Vent et Terre) on peut les manipuler le Chabbath, mais pas le feu, car le feu est "le principe premier de la Création et le début des œuvres des Six Jours". Aussi, de lui dépend tous les autres travaux interdits du Chabbath. C'est pour cela, que lorsque nous faisons la "Havdala", après Chabbath, on récite "Méoré Haech" sur un feu, car on rappelle ainsi le renouvellement du Monde qui prit comme point de départ, la création du feu. Paradoxalement, dans le Beth Hamikdache, le feu était utilisé pour les Sacrifices, les encens et la Ménora, car si durant Chabbath, l'homme doit témoigner du repos divin (particulièrement avec le repos du feu, puisque premier principe de la Création : "Béréchit = Brith Ech - Alliance de feu" [l'Énergie]), dans la Maison de D-ieu, le feu témoigne de la Présence permanente du Divin dans la Création. C'est pour cela qu'il est dit, à propos du feu des Sacrifices : « Un feu permanent - Ech Tamid- brûlera sur l'Autel, tu ne l'éteindras pas ».

RI : Il est écrit : « Pendant six jours tu feras ton travail et le septième jour sera pour vous saint, un Chabbath absolu en l'honneur de Hachem » (Chémot 35, 2). Le Maguid de Doubno raconte qu'il y a de nombreuses années, il y avait un homme qui était allé de son village en Amérique pour faire des affaires. Au bout de quelques années pendant lesquelles ses affaires prospérèrent, il fut pris de nostalgie pour son village, et voulut savoir ce qu'étaient devenus sa famille et ses amis, et comment allaient tous ceux qui priaient dans sa synagogue. Il vécut dans la nostalgie pendant longtemps, sans aucune possibilité de recevoir les moindres nouvelles de ses proches et de ses amis. Un beau jour, on frappa à sa porte. Il ouvrit, et vit un homme qui demandait de la Tsédaka. C'était un ami d'enfance de son village ! « Comment vas-tu », s'écria le marchand avec émotion, « qu'est-ce que tu fais ici ? » « Je suis venu ramasser de la Tsédaka », dit son ami. « Viens, rentre, bois un verre », se réjouit le marchand, « Raconte-moi ce qui se passe dans notre village ! » L'ami hésita : « Je n'ai pas le temps, je ramasse de la Tsédaka ». Le marchand ne voulait pas laisser passer cette occasion inespérée. « Combien d'argent fais-tu dans la journée ? » « Environ mille dollars – Eh bien, je vais te donner cette somme, mais à condition que tu t'assies avec moi pour me raconter tout ce qui se passe au village ». L'ami rentra, et après avoir mangé et bu il se mit à raconter tout ce qui s'était passé dans le village, depuis le jour où le marchand était parti. Au bout de deux heures, il se fatigua de raconter et voulut se reposer. « Te reposer ? » s'étonna le marchand, « tu te reposeras demain, sur ton propre compte ! Pourquoi est-ce que tu te reposerai sur mon compte ? Je t'ai engagé pour me raconter des histoires ! » La leçon est qu'Hachem voit que le Peuple d'Israël travaille toute la semaine pour gagner sa vie. Voici qu'arrive le Chabbath, Hachem dit au Peuple d'Israël : « Maintenant vous ne travaillez pas, alors étudiez Ma Thora, chantez les Zémirot de Chabbath... » mais l'homme part se reposer... « Se reposer ? » dit Hachem, « tu te reposeras sur ton compte ! Tu as six jours pour cela. Aujourd'hui est un Chabbath pour Hachem, c'est Ma journée à Moi ! C'est pour cela que Je t'ai donné le Chabbath, pour étudier la Thora... » On peut rappeler ici les paroles du Ben Ich 'Haï [Parachat Chémot] : « Les Kabbalistes ont écrit que l'action qui résulte de l'étude de la Thora le Chabbath est mille fois supérieure à ce qui découle de l'étude de la Thora des jours de la semaine... Ce qui veut dire qu'une heure de l'étude de la Thora le Chabbath vaut mille heures des jours de la semaine... »

R2 : Il est écrit : « Ce fut au premier mois de la deuxième année, au premier jour du mois, que fut érigé le Tabernacle. Moché érigea le Tabernacle » (Chémot 40, 17-18). Rachi explique (Chémot 39, 33) [au nom du Midrache Tan'houma] : « Parce qu'ils (les Bénédicteurs) n'étaient pas capables de le monter. Et comme Moché n'avait exécuté aucun travail dans la fabrication du Tabernacle, le Saint béni soit-Il lui a conféré l'honneur de le monter. Aucun homme au Monde n'aurait été capable de le faire, étant donné le poids des planches, que nul n'aurait pu dresser. Cela, Moché l'a fait. Moché avait dit au Saint béni soit-Il : 'Comment pourrait-on le monter de la main d'un homme ?' Hachem lui a répondu : 'Applique ta propre main, et ce sera comme si c'est toi qui le montais !' En fait, il s'est monté et dressé de lui-même... » Nos Sages disent que Moché érigeait le Tabernacle et le démontait chaque jour des sept jours d'inauguration. Pourquoi ? Ces sept érections du Tabernacle représentaient une sorte de préparation aux sept destructions du Tabernacle de D-ieu : Dans le désert, à Guilgal, à Chilo, à Nov, à Guivone, le Premier Temple et le Second Temple. Par ses sept érections, Moché « releva » ces sept chutes afin qu'elles ne soient pas éternelles. Il remit en place chaque « démantèlement » et traça la voie pour l'érection des Temples tombés, qui furent détruits par le renforcement de la force du Mal dans le Monde. On peut voir une allusion à cette idée dans le verset : « Méchant, ne te mets pas en embuscade contre la demeure du Juste ; ne pille pas le lieu de sa résidence ; car le Juste tombe sept fois et se relève » (Proverbes 24, 15-16) [Rabbi Abraham Mordekhaï de Gour]. Les personnes talentueuses n'ont apporté à Moché que le « Corps » du Tabernacle : Ses éléments et ses objets, c'est-à-dire son aspect extérieur. Cependant, ils ne purent ni lui communiquer sa sainteté ni y faire résider la Présence divine, ce qui est la vraie nature et l'essence du Tabernacle. C'est Moché qui le fit en érigeant le Tabernacle. « Moché érigea le Tabernacle » signifie donc qu'il l'érigea comme il le faut afin d'en faire un Tabernacle, un lieu de Résidence pour la Présence divine [Ben Mayim 'Haïm].